



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉOLUTION RELATIVE AU PROJET NUMÉRO 2020-90006, ADOPTÉE EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 220 SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION, POUR PERMETTRE L'USAGE INDUSTRIEL LÉGER, SUR LE LOT 4 848 185 DU CADASTRE DU QUÉBEC, SIS AU 33, RUE PRINCIPALE SUD (PPCMOI2020-90006)

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné :

QUE la résolution numéro 2020-07-290 relative à la demande numéro 2020-90006, adoptée en vertu du règlement numéro 220 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), pour autoriser l'usage industriel léger sur le lot 4 848 185 du Québec, sis au 33, Principale Sud, a reçu les approbations requises par la loi.

QUE ladite résolution portant le numéro 2020-07-290 a été adoptée par le conseil municipal lors de la séance tenue le 6 juillet 2020.

QUE ladite résolution est entrée en vigueur le 18 août 2020 lors de l'émission du certificat de conformité par la MRC Brome-Missisquoi.

Toute personne intéressée qui désire prendre connaissance de ladite résolution peut le faire en se présentant au bureau de la ville sis au 11, rue Principale Sud, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 10^{ième} jour du mois de **septembre** de l'an **2020**.

Jonathan Fortin, LL.B.
Greffier